

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

### TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 20 mars 2019

#### TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	A	POURCENTAGE DE RÉMUNÉRATION
De 0 €	à 30 000 €	3 000 € TTC
De 30 001 €	à 70 000 €	10 % TTC
De 70 001 €	à 100 000 €	8 % TTC
De 100 001 €	à 150 000 €	7 % TTC
De 150 001 €	à 200 000 €	6 % TTC
De 200 001 €	à 300 000 €	5.5 % TTC
De 300 001 €	à 450 000 €	5 % TTC
De 450 001 €	à 600 000 €	4.5 % TTC
De 600 001 €	ET PLUS	4 % TTC

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

#### Terrains à bâtir ou constructibles

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	POURCENTAGE DE RÉMUNÉRATION
TARIF UNIQUE	8 % TTC

#### BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS, ET MURS

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	POURCENTAGE DE RÉMUNÉRATION
TARIF UNIQUE	10 % TTC

#### LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

## Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € ou 10 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable (zone tendue).

8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable (zone non tendue).

## Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Société DNSV IMMOBILIER , SARL au capital de 15 244,90 € - Siège social : 25 Avenue Jean Jaurès 95 330 DOMONT - RCS PONTOISE n° 349 363 184 - Carte professionnelle Carte professionnelle n° 95012018000024646 délivrée par CCI PARIS IDF

Garant : SOCAF , 26 Rue de Suffren 75 015 PARIS